

Nom du produit: VANTAGE* Forestry Herbicide Solution

Date de création: 2009.10.14

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

VANTAGE* Forestry Herbicide Solution

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences Canada Inc.
Une filiale de The Dow Chemical Company
Suite 2100, 450 1st Street SW,
Calgary, AB T2P 5H1
Canada

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:

800-667-3852

Préparé par :

Pour utilisation au Canada, préparé par le Service de gestion de réglementation des produits - Environnement, santé et sécurité.
450-652-1029

Révision

2009.10.14

Information aux clients :

800-667-3852

NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24 :

613-996-6666

Contact local en cas d'urgence:

613-996-6666

2. Identification des dangers

Aperçu des dangers

Couleur: Jaune

État physique: Liquide

Odeur: Amine.

Dangers du produit:

DANGER! Liquide et vapeurs combustibles. Brûle les yeux. Peut être nocif par inhalation. Évacuer la zone. Rester en amont du vent par rapport au déversement.

Effets éventuels sur la santé

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer des lésions cornéennes modérées. Peut provoquer une altération permanente de la vision, même la cécité.

Contact avec la peau: Essentiellement non irritant pour la peau.

Absorption cutanée: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Inhalation: Une exposition excessive et prolongée peut provoquer des effets nocifs. Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Ingestion: Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions ; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

Malformations congénitales/effets sur le développement: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère.

Effets sur la reproduction: Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

3. Composition/information sur les composants

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Glyphosate IPA salt	38641-94-0	41.0 %
Polyéthylèneglycol	25322-68-3	3.0 %
Balance		46.0 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

4. Premiers secours

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et sans arrêt à l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de laver. Consulter un médecin rapidement, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau: Laver la peau à grande eau.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais ; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, demander des soins médicaux. Ne pas faire vomir à moins d'avis contraire provenant du personnel médical.

Information à l'usage du médecin: Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. Obtenir rapidement une consultation, préférablement auprès d'un ophtalmologiste. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu. Il est préférable d'utiliser des mousses antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de

l'eau. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements : Absorber avec des matières telles que : Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements : Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13, considérations relatives l'élimination.

Précautions personnelles: Évacuer la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7, Manipulation. Seul le personnel formé et correctement protégé peut participer aux opérations de nettoyage. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

Précautions environnementales: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Informations écologiques.

7. Manipulation et entreposage / stockage

Manipulation

Manipulation générale: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux. Éviter tous contacts avec la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Bien se laver après manipulation. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Tenir le contenant fermé. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Voir la Section 8, CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE.

Entreposage / Stockage

Ne pas entreposer dans ce qui suit : Acier au carbone. Contenants galvanisés. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Tenir le contenant bien fermé. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Polyéthylèneglycol	AIHA WEEL	VME Particulaire.	10 mg/m3

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS

ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Une douche oculaire doit se trouver dans la zone de travail immédiate.

Protection de la peau: Aucune autre précaution à prendre que le port de vêtements de protection propres.

-Protection des mains: Des gants de protection chimique ne sont pas nécessaires pour la manipulation de ce produit. En accord avec les mesures générales d'hygiène concernant la manipulation des produits chimiques, le contact cutané doit-être réduit au minimum.

Protection respiratoire: Les concentrations atmosphériques devraient être maintenues sous les limites d'exposition. Lorsqu'une protection respiratoire est requise, utiliser un appareil respiratoire filtrant ou un appareil respiratoire isolant à pression positive à adduction d'air, tous deux homologués, selon les concentrations possibles dans l'atmosphère. Pour les urgences et d'autres situations dans lesquelles les valeurs limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué, isolant autonome à pression positive, ou isolant à adduction d'air comprimé alimenté avec une source autonome auxiliaire. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces : Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Assurer une ventilation générale et/ou une ventilation locale par aspiration afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Amine.
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'éclair - coupelle fermée	> 93 °C <i>Setaflash, coupelle fermée, ASTM D3828</i> non observé au-delà de 94°C
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H ₂ O=1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité du liquide	1.17 g/cm ³ <i>Digitale Dichtheidsmeter 20°C (68°F)</i>
Masse volumique apparente	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Solubilité dans l'eau (en poids)	Soluble
pH	4.74 <i>Electrode de pH</i>
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité/instabilité

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7, Entreposage.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Décomposition thermique

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

DL50, rat, mâle 3,162 mg/kg

DL50, rat, femelle 4,444 mg/kg

Absorption cutanée

DL50, lapin > 5,000 mg/kg

Inhalation

CL50, 4 h, rat, femelle > 5.25 mg/l

Sensibilisation

Peau

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Toxicité à doses répétées

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. L'ingrédient actif n'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour le développement

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

Toxicologie génétique

L'information suivante est basée sur un nombre limité de données et/ou sur des études de dépistage. Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de génotoxicité sur des animaux ont donné des résultats négatifs.

12. Informations écologiques

DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT

Données pour le composant: **Glyphosate IPA salt**

Mouvement et répartition

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

Constante de la loi d'Henry (H): 1.82E-17 atm*m3/mole; 25 °C Calcul

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): -3.87 Estimation

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 190.9 Estimation

Facteur de bioconcentration (FBC): 3.16; Estimation

Persistence et dégradabilité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène).

Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
9.304E-11 cm ³ /s	0.115 jr	Estimation

Données pour le composant: **Polyéthylèneglycol**

Mouvement et répartition

Pour cette famille de produits : Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Persistence et dégradabilité

Pour cette famille de produits : Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).
Pour cette famille de produits : En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Tests de biodégradation de l'OCDE: Pour cette famille de produits :

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
48 %	28 jr	Test OCDE 301D

Demande biologique en oxygène (DBO): Pour cette famille de produits :

DBO 5	DBP 10	DBO 20	DBO 28
0 - 17 %	3 - 56 %	39 - 77 %	

Demande théorique en oxygène: 1.67 - 1.77 mg/mg

ÉCOTOXICITE

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), 96 h: 25.6 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, puce d'eau *Daphnia magna*, 48 h, immobilisation: 43 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, algue verte *Pseudokirchneriella subcapitata* (précédemment nommée *Selenastrum capricornutum*), inhibition de la croissance de la biomasse, 72 h: 1.04 mg/l

Toxicité pour les espèces terrestres non mammifères

DL50 par voie orale, Colin de Virginie: > 2,000 mg/kg

DL50 par contact, Abeille (*Apis mellifera*)

Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, Ver de terre *Eisenia foetida*, adulte: > 1,000 mg/kg

13. Considérations relatives à l'élimination

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

14. Informations relatives au transport

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

IMDG
NON RÉGLEMENTÉ

OACI/IATA
NON RÉGLEMENTÉ

15. Informations réglementaires**LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux : classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 26884

Code national canadien de prévention des incendies

Sans objet.

16. Autres informations**Système d'évaluation des dangers**

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	1	1	0

Utilisations recommandées et restrictions

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

Révision

Numéro d'identification : 59518 / 1023 / Date de création 2009.10.14 / Version : 2.0

Code DAS: NAF-546

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"

HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.